

## Formez vous à distance !

Se former à distance est de plus en plus en vogue, en particulier depuis le confinement. Pour autant, **cette manière de se former existe depuis plusieurs années et propose des avantages indéniables !**

Vous êtes à la recherche d'une formation à distance, mais vous avez du mal à vous repérer entre les cours par correspondance, le télé-enseignement, EAD (enseignement à distance), le Blended Learning et le e-learning ? Comment choisir une formation ? Est-ce que mon diplôme sera reconnu ? Comment m'inscrire ? Où trouver les organismes de formation sérieux ?

La réforme de la formation professionnelle a instauré un cadre juridique pour protéger l'utilisateur. Pour autant, soyez vigilant ! Toutes formations ne sont pas bonnes à suivre.

**Ce dossier est là pour vous guider dans votre quête aux informations**

## Pour qui ?

**Pour tout le monde !**

**La formation à distance est ouverte à tous, quel que soit son âge, ses motivations, et bien sûr son niveau de qualification.**

- Scolaires, jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi
- Salariés, adultes en reprise d'étude, en reconversion professionnelle
- Non-salariés : agriculteurs, artisans, travailleurs indépendants, commerçants, professions libérales, etc.
- Retraités, expatriés, toutes personnes ne pouvant se déplacer pour raisons médicales

**Des atouts et une exigence**

La formation à distance apporte une certaine **liberté** dans les horaires, **limite les déplacements**, permet le respect du rythme d'apprentissage de chacun.

Mais cela implique d'avoir **une bonne capacité d'organisation et d'autonomie**.

## Avant tout, vérifiez votre projet de formation

Mais comme tout projet de formation, **ne brulez pas les étapes** :

- **Faites le point** sur vos motivations réelles (éventuellement faites le quiz "[Pour quels métiers suis-je fait ?](#)"),
- **Informez-vous sur le métier** repéré (Cleor peut vous donner [des informations locales sur les débouchés, les salaires, etc. sur le métier que vous ciblez](#)),
- Estimez le temps dont vous disposez pour faire une formation, anticipez le mode de financement, ...
- Et **si besoin clarifier votre projet professionnel** auprès d'un conseiller (les coordonnées des structures les plus proches de chez vous sont sur l'[annuaire du site](#)).

## Une formation à distance, comment ça se passe ?

### Formation 100% en ligne ou multimodal ?

Les **cours par correspondance** reste une méthode traditionnelle d'apprentissage à distance, les cours sont rédigés par un enseignant vous sont envoyés à domicile.

Pour autant, de **nouvelles formes de formation sont apparues** :

- Un **MOOC (Massive Open Online Course)** cours gratuit et libre d'accès. Il est structuré, organisé dans le temps, avec des objectifs pédagogiques précis. Il est composé de vidéos, fichiers téléchargeables, ... et d'activités pédagogiques (exercices, évaluations, Travaux Pratiques virtuels). L'obtention d'un certificat non obligatoire peut être payant.
- Le **SPOC (Small Open Online Course)** fonctionne sur le même modèle qu'un MOOC mais avec un accès privé et il est généralement payant. Les apprenants, en moins grand nombre bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi pédagogique collectif et individualisé par l'organisme de formation.
- Le **COOC (Corporate Open Online Course) est une autre variante du MOOC** et il est généralement conçu pour répondre aux enjeux spécifiques d'une entreprise ou d'une branche d'activité
- La **Classe virtuelle** 20 personnes maximum et elle dure entre 30 min et 2h00. L'intervenant anime avec un support de présentation. Prise de parole possible, d'échange dans le chat, accès à un tableau blanc, possibilité de répondre à un sondage.

Quel que soit le format de la formation, **vous avez des rendez-vous pédagogiques réguliers avec les formateurs**. Les évaluations se font en ligne ou par envoi de courrier, et l'accompagnement se réalise par le biais de forum/tchat/visioconférence/téléphone, voire en présentiel.

## Le contrat pédagogique

***De quel matériel j'ai besoin ? Comment j'accède aux cours ? Est-ce que j'aurais des travaux à rendre ? Combien de temps je devrais travailler seul chez moi ? Quand démarre la formation ?***

Dans le programme de formation, tous ces éléments doivent être clairement inscrits, de plus vous signerez un **contrat pédagogique** qui vous reliera avec l'organisme de formation. Vous vous engagez à suivre les cours, rendre le travail demandé, à communiquer avec les enseignants ou autre apprenant, à participer aux travaux collaboratifs...

**Des rendez-vous réguliers** doivent être proposés sous différentes formes (téléphone, messagerie instantanée, tchat...) cela fait partie de la formation.

La **professionnalisation des formateurs** est un gage de qualité. Souvent, ce sont des enseignants confirmés, des professionnels, des formateurs, des consultants qui assurent le suivi pédagogique.

**Tous ces éléments sont à regarder avant de vous engager.**

## Quelle reconnaissance de votre formation à distance ?

Si vous avez fait le choix d'une **formation diplômante**, vous obtiendrez un diplôme d'état de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, comme par exemple un CAP, BTS ou une licence. **La reconnaissance de votre formation est alors assurée.**

L'Etat a aussi mis en place **des contrôles qualité** qui garantiront votre investissement dans votre formation :

- Des [labels](#) sont délivrés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour un établissement public ou privé.
- Le label [EDUFORM](#) garantit, lui, la qualité des actions de formation professionnelle de l'Education Nationale

Pour **une formation certifiante**, vous obtiendrez l'une des certifications professionnelles inscrites au [Répertoire National des Certifications Professionnelles](#). Là encore, **la reconnaissance de votre formation est assurée.**

**Comme les modalités d'enseignement, renseignez vous bien sur la délivrance ou non d'une reconnaissance officielle de votre formation.**

## Comment financer votre formation à distance

# ?

**Attention aux coûts cachés**, clarifiez par écrit les frais d'inscription, frais de dossier, frais pédagogiques...

Selon votre situation, les frais peuvent en partie être pris en charge soit par votre entreprise, Pôle emploi, un OPCO, ou financés par votre Compte Personnel de Formation **CPF**.

Dans tous les cas, le financement d'une formation à distance est **identique à celui d'actions plus traditionnelles**. Rendez-vous sur la page "[Trouver un financement](#)" sur ce site pour identifier les principaux dispositifs qui correspondent à votre situation.

## Les principaux acteurs

Si la plupart des organismes ont adapté leurs formations pour la proposer à distance, certains proposent cette modalité depuis plusieurs années :

- Le [Centre National d'études à Distance](#) propose pour tout public la totalité des programmes du système éducatif français, des formations professionnelles en santé, social, commerce, tourisme, informatique, électrotechnique... mais également des préparations aux concours de la fonction publique. Cours complet ou à la carte.
- La [FIED](#) (fédération interuniversitaire d'enseignement à distance) propose à des étudiants ou adultes en reprise d'études des cours en année complète ou à la carte. Les domaines couverts : sciences et technologie santé, arts lettres et langues, sciences humaines, droit éco gestion.
- [EDUTER CNP](#), sous tutelle du ministère de l'Agriculture, propose de nombreuses formations en agriculture, aménagement de l'espace et protection de l'environnement, et langues étrangères.
- Le [Cnam](#) propose des formations tout public, dans de nombreux domaines sciences et techniques, bâtiment et énergie, informatique, industries chimiques, mathématiques et statistiques, électroniques, ressources humaines, stratégies, travail, orientation, formation, social.
- La plateforme [FUN MOCC](#) propose 41 thèmes de formation autour de l'éducation et formation, droit et juridique, économie et finance, entrepreneuriat, environnement, informatique, langues. Gratuit. Sessions variables de 1 à plusieurs semaines.
- [OpenClassrooms](#) est un établissement privé d'enseignement à distance (déclaré au rectorat de l'Académie de Paris). 9 domaines de formation professionnelle sont proposés comme le développement informatique, la création d'entreprise, etc. Payant. Possibilité de se former en alternance (4 jours en entreprise et un jour en ligne).

Sur **Orientation Auvergne-Rhône-Alpes**, vous trouverez toutes [les formations proposées par les organismes régionaux](#), avec la possibilité de rechercher la modalité à distance ou non.

---